

Règlement

6 Quai du Petit Cours 25 300 PONTARLIER 03 81 39 39 03 contact@commerce-pontarlier.com



Article 1 : La brocante est ouverte exclusivement aux professionnels de la brocante. L'emplacement réservé ne pourra être, ni sous-loué, ni cédé à un tiers.

Article 2: Le déchargement et l'installation sont autorisés de 6h00 à 7h30. Les véhicules des exposants ne pourront peut-être pas tous rester sur les emplacements faute de place (parking à proximité). Tout emplacement non occupé à 8h00 sera redistribué et ce sans aucune réclamation possible de votre part. Aucun exposant ne pourra s'installer s'il n'a pas réservé et réglé son inscription

Article 3: Les stands d'artisanat (poterie, bijoux, cuir, tapis...) ainsi que les stands de boissons, gâteaux, bonbons et diverses nourritures autres que ceux de l'association ne sont pas admis

Article 4: Votre emplacement doit être rendu propre lors de votre départ. En cas de non-respect nous vous adresserons une facture de nettoyage et nous serons dans l'obligation de refuser votre prochaine participation. **Munissez-vous de sacs poubelle et remportez-les !!!**

Article 5 : Votre emplacement est matérialisé au sol, vous êtes tenu de respecter celui-ci

Article 6 : La commission de contrôle se réserve le droit d'exclure à n'importe quel moment toute personne qui ne respecterait pas le règlement.

<u>Article 7</u>: Aucun motif ne justifiera un éventuel remboursement. Article 8: Le fait de s'inscrire implique l'acceptation du règlement.

☐ Chèque à l'ordre de CPC

Atticio o . Le fait de 3 montre implique l'acceptation du regiement.

<u>NB</u>: L'emplacement est à régler lors de votre inscription à l'ordre de <u>Commerce Pontarlier Centre</u>. Le chèque sera débité 15 jours avant la brocante.

Coupon réponse à retourner à :

COMMERCE PONTARLIER CENTRE - 6 Quai d	du Petit Cours - 25300 PONTARLIER, accompagné du règlement
Je soussigné(e), Nom, Prénom :	Si 1 seule réservation effectuée le tarif sera de 8 € le mètre linéaire Si 2 réservations effectuées le tarif sera
Adresse : Ville	de 7 € le mètre linéaire Si 3 réservations effectuées le tarif sera
Mail tél :	<u>de 6 € le mètre linéaire</u>
N° immatriculation de mon véhicule Déclare sur l'honneur :	Obligation d'avoir son véhicule □ oui □ non
 être soumis au régime de l'article L310-2 du Code de tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets n 	mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal)
euros (joindre le règlement à l'inscription) POUR LE	rofondeur à 🛮 6 🔄 7 🗔 8 euros TTC le mètre soit un total de SAMEDI 18 mai 2019 de 6h à 16h Halle Couverte Pontarlier
euros (joindre le règlement à l'inscription) POUR LÉ S	rofondeur à 🛮 6 🗗 7 👊 8 euros TTC le mètre soit un total de SAMEDI 15 juin 2019 de 6h à 16h Halle Couverte Pontarlier (sous-réserve
euros (joindre le règlement à l'inscription) POUR LE	rofondeur à 🛮 6 🗗 7 👊 8 euros TTC le mètre soit un total de SAMEDI 20 juillet 2019 de 6h à 16h Halle Couverte Pontarlier
euros (joindre le règlement à l'inscription) POUR LE	rofondeur à ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 euros TTC le mètre soit un total de SAMEDI 17 août 2019 de 6h à 16h Halle Couverte Pontarlier copie de carte grise du véhicule si celui-ci reste sur la brocante, copie
recto-verso carte commerçant ambulant, extrait K-Bi	is (de -3 mois), copie attestation assurance ou de carte syndicale /OTRE DOSSIER, CELUI-CI SERA REFUSE
	, ,

espèces

Fait à

le

Signature